

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
Groupe Dauphiné Libéré

Courrier recommandé à main

Objet : demande de négociation à PSE

Veurey, le 2 septembre 2004

Monsieur,

Vous avez conduit des discussions dans un contexte « Groupe Dauphiné Libéré » avec des organisations syndicales qui, si nous faisons référence aux dernières élections professionnelles de la société La Presse du Sud-Est, n'ont qu'une représentativité très limitée au sein de cette société.

Or, le Constat de discussion de juin 2004 issu de ces réunions, concerne et modifie dans sa presque totalité les conditions du travail, l'organisation et les prérogatives professionnelles des services et des salariés de la société La Presse du Sud-Est.

Ainsi nous contestons la validité de ce Constat de discussion et de l'accord qu'il comporte, vu que la représentation démocratique des salariés est faussée par un périmètre de discussion qui ne correspond pas du tout à celui de son application.

Vous n'êtes pas sans savoir que la société La Presse du Sud-Est comporte toutes les instances nécessaires pour mener des négociations et trouver les accords qui la concernent.

Au même titre, nous vous rappelons que les usages au sein du Groupe Dauphiné Libéré ont toujours été la négociation et la signature d'accords « société par société » lorsque leur périmètre d'application concerne une société particulière du Groupe.

De ce fait, nous vous demandons de renoncer à appliquer ce Constat de discussion et nous vous sommons d'ouvrir des négociations propres à la société La Presse du Sud-Est pour définir l'avenir des salariés et services de cette société.

Nous vous demandons de nous confirmer sous huitaine et par courrier votre volonté d'ouvrir des négociations, faute de quoi nous serons dans l'obligation d'entamer les démarches légales nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

M. Pierre Fanneau, Directeur Général de La Presse du Sud-Est.
Avocat conseil Filpac-CGT Dauphiné Libéré
Affichage